

Centre des arts actuels SKOL
Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
21 juin 2023

Présences :

Martin Vinette (président), Fanny Latreille-Beaumont (secrétaire), Samuel Jobin-Morissette (trésorier), Adrien Guillet (administrateur), Aïda Vosoughi (administratrice), Stéphanie Chabot (directrice), Mick Sand, Romain Becourt, Denis Rioux, Iryna Merkulova, Ingrid Tremblay, Julie Bélanger, Manon André, Dan Li, Hélène Lord, Mancy Rezaei, Farzaneh Rezaei, Felipe Goulet-Letarte Charline P. William, Clara Lacasse, Manolis Daris Becotte, Renata Paciullo Ribeiro, Jean-François Prost, Steve Giasson, Miri Checkhanocich, Samuel Berrier Courier, Niki Jessup, Hugo Nadeau.

1. Ouverture de la séance et présentations

La réunion débute à 18 h 44 à Skol.

2. Nomination du président et de la secrétaire d'assemblée

Samuel Jobin-Morissette propose Martin Vinette à la présidence et Fanny Latreille-Beaumont au secrétariat de l'assemblée. La proposition est secondée par Aïda Vosoughi. Il n'y a pas de demande de vote. Il est résolu que les nominations sont adoptées à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour du 21 juin 2023 est lue par Martin Vinette, proposée par Samuel Jobin-Morissette et appuyée par Aïda Vosoughi. Il n'y a pas de demande de vote. Il est résolu que l'ordre du jour est adopté à la l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 juillet 2022

L'adoption du procès-verbal du 5 juillet 2022 est proposée par Aïda Vosoughi et secondée par Farzaneh Rezaei. Il n'y a pas de demande de vote. Il est résolu que le procès-verbal du 5 juillet 2022 est adopté à l'unanimité.

5. Bilan de l'année 2022-2023

5.1. Programmation et publication

Stéphanie Chabot fait une présentation récapitulative de la programmation de la grande salle et de la galerie des membres pour l'année 2022-2023. Stéphanie Chabot invite Jean-François Prost à présenter la programmation hors les murs du projet *Chantier*, ayant lieu sur un terrain vague de la rue Marconi. Skol agit à titre de diffuseur de ce projet porté par Jean-François Prost.

La publication *De l'art engagé au Québec : éthique et esthétique utile* est terminée. Elle sera lancée en septembre 2023.

Du côté de la médiation, Skol participe au programme Innovation jeunes. Cette année, c'était avec l'artiste Valérien Mazataud. Plusieurs visites d'exposition et avec l'organisme AMDI.

Pour la nuit blanche, Dan Li a offert un atelier de collage inspiré du travail des artistes exposées à ce moment. L'événement était soutenu par des médiatrices. Charline P. William a aussi présenté une performance lors de cette soirée.

5.2. Employées, comités et bénévoles

Composition de l'équipe en date de l'AGA : Stéphanie Chabot (directrice générale et artistique), Catherine Goyette (coordonnatrice à l'administration et assistante à la direction), Dan Li (coordonnatrice aux communications et au membership) et Ève Constantin (Préposée à l'accueil et aide aux événements).

Contractuels en date de l'AGA : Ron Ross (traducteur), Laurent-Lebel-Roux (technicien d'exposition), Denis Lessard (archiviste), Valérien Mazataud (Innovation Jeunes), Guy L'Heureux (photographe d'exposition) et Manoushka Larouche (photographe d'événement)

Composition du CA en date du 21 juin 2023 : Martin Vinette (président), Johanne Gauthier (vice-présidente), Fanny Latreille-Beaumont (secrétaire), Samuel Jobin-Morissette (trésorier), Adrien Guillet (administrateur) et Aïda Vosoughi (administratrice).

Comité de performance : Rose de la Riva, Felipe Goulet-Letarte, Hugo Nadeau et Renat Paciullo Ribeiro.

Comité membership: Nicole Panneton

Comité commissarial : Manolis Doris-Bécotte, Adrien Guillet, Clara Lacasse et Hugo Nadeau.

Comité Plan d'Ensemble : Sophie Cabot, Manon André, Julie Bélanger

Stéphanie mentionne aussi le travail de Johanne Gauthier pour la rédaction du document *Plan d'action en matière de développement durable : une approche intégrée, synergique et en amélioration*.

5.3. Immobilisation

Stéphanie Chabot présente les développements du projet d'immobilisation ABCS (Arprim, B-312, Circa, Skol). Elle annonce qu'ABCS s'engage dans un projet d'acquisition d'un étage au 2455, rue Legendre. Le projet se développe avec les Ateliers Belleville, propriétaire du bâtiment. Skol espère définir la mutualisation, faire une demande d'achat et une demande de subvention au Ministère de la Culture et des Communications d'ici janvier prochain.

5.4. Accessibilité

Stéphanie Chabot présente le projet d'accessibilité universelle, pour lequel Skol a reçu une subvention de 25 000 \$. Le projet vise à donner accès à tous les volets du centre aux personnes avec des difficultés fonctionnelles. Pour plus d'informations, consulter le diaporama en annexe.

6. Report du 40e et présentation du Plan d'Ensemble/Questions et discussion

Stéphanie Chabot explique pourquoi les célébrations du 40e anniversaire de Skol sont reportées. Notamment, elles le sont pour être en cohérence avec les célébrations anniversaires précédentes. Mais aussi pour alléger la charge de l'équipe, en termes d'organisation.

Stéphanie divulgue le Plan d'Ensemble, d'abord présente sous le nom de Plan synergie à l'AGA de 2022.

Fanny Latreille-Beaumont souligne l'apport significatif que Johanne Gauthier a eu dans la réflexion et la rédaction du Plan d'Ensemble.

7. Survol de l'année à venir

7.1. Programmation — processus et programme collectif

Manolis Doris-Bécotte explique le processus d'appel de dossier qui a été expérimenté cette année.

Skol a reçu 150 réponses à partir desquelles ils ont fait une programmation de 3 expositions de groupes et une exposition d'un collectif. Il dit que l'expérience du commissariat que permet cette formule d'appel de dossier a été enrichissante pour le comité. Hugo Nadeau mentionne que c'était étonnamment très fluide de former une programmation à partir uniquement des portfolios et sites Web des artistes. De plus, cette nouvelle organisation du calendrier permet de laisser plus de place à des projets à caractères événementiels. Adrien Guillet dit que cette nouvelle manière de faire augure bien.

L'assemblée pose des questions sur le mode de sélection des dossiers, sur la composition et le calendrier de programmation.

7.2. Gestion

Cette année, les demandes de financement pluriannuelles devront être faites pour les trois paliers.

L'année commence avec des changements aux ressources humaines. Catherine Goyette quitte en juillet pour un congé de maternité. Elle est remplacée par Sereina.

7.3. Projets

Stéphanie Chabot présente la programmation de l'année 2023-2024. Pour les détails, se référer à la présentation diaporama en annexe.

8. Présentation des états financiers et proposition de reconduire la firme comptable

Catherine Goyette présente les faits saillants des états financiers.

Entre autres :

- La fin des mesures d'urgence de la Covid explique la baisse des revenus de subventions. Somme toute, Skol finit l'année avec plus de revenus qu'en 2022.
- En 2023, Skol a eu moins de frais en honoraire et cachet d'artiste que l'année précédente.

- Le loyer augmente de 6 % par année, ce qui occasionne une hausse de 37 486 \$ (2022) à 40 718 \$ (2023).
- Skol termine l'année avec un excédent de 3 233 \$. À cela se soustrait 5 617 \$ de gains non réalisés sur les placements. Ce qui fait au total un déficit de 1 934 \$ pour l'année 2023.
- Au sujet de l'actif net : le montant de 99 843 \$ représente le surplus accumulé au 31 mars 2022. Ce montant est reporté en haut de la colonne totale de 2023. 1 934 \$ se soustrait à l'année 2023. Ce montant correspond au déficit de l'année (mentionné au point précédent), pour un total de 97 909 \$.
- Le total du passif et de l'actif net est 176 772 \$.

Catherine Goyette recommande la reconduction de la firme comptable. La reconduction est proposée par Hugo Nadeau, secondée par Felipe Goulet-Letarte. Il n'y a pas de demande de vote. La reconduction de la firme comptable est adoptée à l'unanimité.

9. Élection du Conseil d'administration

Deux postes sont ouverts au CA. Deux personnes ont postulé : Laurence Beaudoin-Morin et Niki Jessup. Les nouvelles membres du conseil d'administration sont votées par acclamation.

10. Varia

11. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Hugo Nadeau et secondée par Samuel Jobin-Morissette. Il n'y a pas de demande de vote. La levée de l'assemblée est adoptée à l'unanimité.

La réunion se termine à 20 h 29.